



Demande de renseignement suite a agression verbale excibition et p

Par **stef**, le **20/04/2010** à **16:22**

Bonjour,

je viens vers vous suite a un incident survenu resamen . une plainte est en cour, un voisin s'en est pris a ma femme est mais enfant un de 6 ans et l'autre de 11 ans. il la insulter de tout les gros mot de la terre c'est ensuite deshabiller pour devoiler sont sexe et sont derriere pour enfin terminer par des propos raciales . ma femme et mais enfants sont rentrer a la maison. 1heure plus tard il etait encore la en train de recommencer sa comedie d'insulte que nous avons ignoree. le lendemain il attendait ma femme pour recommencer c'est injure et la harcellee; en entendant c'est hurlement car il ne parle pas il hurle je me suis interposer et la il ma fait des menaces en me disant qu'il avait prevenu mon employeur que j'etais en arret de maladie pour faire du travaille au noire (alors que je suis en arret de travaille pour des probleme de depressions) on n'est bien decidee ma famille est moi a lui faire payer tout c'est insulte . pouvons nous lui demander des dommages et interee . merci d'un reponse de votre part cordialement stef

Par **titi163**, le **20/04/2010** à **19:57**

Oui, vous pouvez déposer plainte pour injures ainsi que pour exhibition sexuelle....
Par pitié, faites attention aux fautes d'orthographes !!!